

Image not found or type unknown



Comment récupérer un bien donné illégalement par une usufruitière

Par **anny dubouillon**, le **07/04/2011 à 16:18**

Bonjour, n'importe quel bien, les appartements, dont celui de mon père est bel et bien à lui.

Par **mimi493**, le **07/04/2011 à 17:57**

Un usufruitier ne peut pas donner un bien qu'il a en usufruit

Par **anny dubouillon**, le **08/04/2011 à 14:46**

Bonjour , et merci ! Comme le délit est bel et bien réel, comment obtenir la restitution. Un avocat en droit des successions est-il habilité ? Cela date de 1986 et j'ai porté plainte en 1987. On m'a dit